

André GANTER
3bis rue de Mulhouse
68790 MORSCHWILLER-le-BAS
☎ (89) 42 68 34

QUARANTIÈME ANNÉE

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES

DU
COLLÈGE LIBRE DE COLMAR — LACHAPELLE

DIX-SEPTIÈME BULLETIN

1908



COLMAR

J. B. JUNG & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

1909

Centre Départemental de Recherche
sur l'Histoire des Familles

N^o 2 4 4 9

(A8)

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE LIBRE
DE
COLMAR — LACHAPELLE



A. HANAUER

Aetatis anno 57.

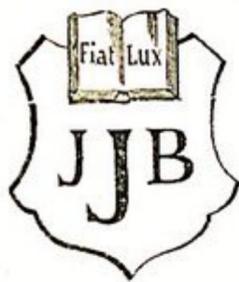
QUARANTIÈME ANNÉE

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES

DU
COLLÈGE LIBRE DE COLMAR — LACHAPELLE

DIX-SEPTIÈME BULLETIN

1908



COLMAR

J. B. JUNG & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

1909

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE LIBRE
DE COLMAR—LACHAPELLE

DIX-SEPTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 6 septembre 1908.

Convoquée par la circulaire du comité du 8 août 1908, notre 17^e assemblée générale a eu lieu à Colmar, ainsi qu'il avait été décidé à la précédente réunion.

Comme cette circulaire l'annonçait, cette assemblée devait être honorée de la présence de S. G. Mgr Herscher, évêque de Langres, et du général Kolb. Cette circonstance, jointe à un temps superbe, explique que notre réunion, bien que fixée à un dimanche, a été assez nombreuse. Malheureusement Mgr Herscher fut au dernier moment, comme on le verra plus loin, empêché de se rendre à notre invitation.

A dix heures on se trouve réunis dans la cour d'honneur de notre ancien Collège pour assister, dans cette chapelle qui rappelle à tous de si doux souvenirs, à la messe, célébrée en mémoire des maîtres et des camarades défunts, par M. l'abbé Kuehn, notre ancien professeur.

A l'issue de la messe, la séance de l'assemblée se tient

dans une salle du Collège (ancien dortoir de la division des moyens) mise gracieusement à notre disposition par M. l'abbé Kieffer, directeur de l'internat.

Procès-verbal de la séance.

Preennent place au bureau :

MM. Xavier Benckhardt, président ;
Jules Reutinger, trésorier ;
Auguste Ingold, secrétaire ;
Emile Keller, Théophile Klem, Victor Schœpfer.

Sont présents :

Membres honoraires.

M. le chanoine Schürerer, ancien directeur.
MM. Kuehn et Frœhly, professeurs.
M. l'abbé Kolb, maître d'étude.

Membres associés.

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Baldenweck, G., Colmar. | Ingold, Hubert, Saint-Dié. |
| Benckhardt, X., » | Joly, Louis, Rouffach. |
| Bergheaud, Cam., » | Keller, Emile, Colmar. |
| Demaizière, Emile, Pont- de-Veyle. | Keller, Théophile, Alençon. |
| Engel, Louis, Colmar. | Klem, Théophile, Colmar. |
| D ^r Frœhlich, René, Nancy. | Kolb, Victor, Neuilly s/S. |
| Grisez, J.-B., Lachapelle. | Kuehn, Joseph, Kientzheim. |
| Hatz, Albert, Colmar. | Lajuzan, A., Strasbourg. |
| Hermann, Barth., » | Lichtlé, Ad., Gundolsheim. |
| Ingold, Angel, » | Meyer, J.-B., » |
| Ingold, Auguste, » | Orbann, Alphonse, Colmar. |
| | Pfulb, Auguste, Bollwiller. |

Pillot, René, Roubaix.
Rhein, C., Lapoutroie.
Reutinger, Jules, Colmar.
Richert, Louis, »
D^r Rohmer, Nancy.
Roland, Albert, Mâcon.
Schaffner, Emile, Paris.
Scheibling, Albert, Colmar.
Schlund, Aimé, Guebwiller.
D^r Schœpfer, V., Colmar.

Schreiber, Auguste, Colmar.
Schwindenhammer, Paul,
Zellenberg.
D^r Tauflieb, Giromagny.
Thuet, Gustave, Heiteren.
Wasner, Alphonse, Willers-
Thann.
Weinsteffer, L., Lausanne.
Wetterlé, Emile, Colmar.

Assistaient en outre à la réunion deux fils d'anciens élèves : Paul Jung, Colmar, et Charles Jeannin, Aix-en-Provence.

Se sont fait excuser :

S. G. Mgr Korum. « Ce m'est un vif chagrin, dit sa lettre, de ne pouvoir assister à la réunion des anciens élèves. Je tiens toutefois à vous dire que, de cœur et de prière, je suis avec vous, unissant mes vœux aux vôtres et demandant pour notre Association amicale la meilleure bénédiction du Ciel. »

S. G. Mgr Herscher. On trouvera sa lettre plus loin.

Bourgeois, Jules, Sainte-Marie-aux-Mines } vice-présidents.
Laubser, Théodore, Besançon }

Bosch, Edgar, Paris.
Brunck de Freundeck, Ed-
mond, Strasbourg.
Bourgeois, Oct., Neuilly s/S.
Comerson, H., Albertville.
Cœhorn (de), Menno, Itters-
willer.

Daucourt, Ernest, Porren-
truy.
Dupré, Léon, Bois-Co-
lombes.
C^{ne} Demangeont, J., Rosny-
sous-Bois.
Grad, L., Mulhouse.

| | |
|---|-----------------------------|
| Hincky, Emile, Hérlishheim. | Saltzmann, Isidore, Colmar. |
| Jetter, Louis, Strasbourg. | Schwindenhammer, Louis, |
| Mgr Kannengieser, Alph., Kembs-Neuweg. | Turckheim. |
| Kolb, Xavier, Mirecourt. | Stackler, Xavier, Batten- |
| D ^r Meyer, Kaysersberg. | heim. |
| Nachbauer, Paul, Mirecourt. | Stouls, Paul, Saint-Dié. |
| Oberreiner, Camille, Jersey. | Trombert, Albert, Paris. |
| Ricklin, Eugène, Besançon. | Vaudion, Ad., Bruxelles. |
| | Wœhring, J., Nancy. |

Le président souhaite la bienvenue aux assistants, en particulier au général Kolb. En termes émus, et avec cette éloquence du cœur qui lui est familière et qui est bien la meilleure, il envoie ensuite un dernier salut aux « anciens » décédés depuis la dernière assemblée : MM. le professeur Hanauer, le colonel Verlynde, Louis Lorber, Edmond Hartemann, l'abbé Müller, aumônier du Villerhof, Paul Hoffmann. L'assemblée s'associe aux regrets exprimés par le président.

Après le procès-verbal de la dernière séance du secrétaire, Jules Reutinger lit le rapport suivant sur la situation financière de l'Association :

Rapport du trésorier.

RECETTES.

| | | |
|---|-----------|-----------------|
| Les versements effectués en 1907 s'élèvent au chiffre de 184, produisant la somme de . . . | <i>M.</i> | 758.— |
| Les arréages de rente | » | 29.20 |
| Argent en caisse | » | 815.15 |
| Total | <i>M.</i> | <u>1 602.35</u> |
| En francs 2 002.90. | | |

DÉPENSES.

| | | |
|--|-----------|---------------|
| Frais occasionnés lors de notre dernière réunion à Turckheim | <i>M.</i> | 113.20 |
| Envoi des circulaires. | » | 12.— |
| Frais d'encaissement en Alsace et à l'étranger | » | 44.80 |
| Expédition des bulletins | » | 16.55 |
| Note de l'imprimerie Jung | » | 149.86 |
| Note Manissadjan pour les phototypies de l'ouvrage « Histoire du Collège libre » | » | 358.20 |
| Timbres-poste | » | 4.— |
| Total | <i>M.</i> | <u>698.61</u> |

En francs 873.25.

BALANCE.

| | | |
|------------------------------------|-----------|---------------|
| Les recettes s'élèvent à | <i>M.</i> | 1 602.35 |
| Les dépenses » à | » | 698.61 |
| | <i>M.</i> | <u>903.74</u> |

Reste en caisse *M.* 903.74, soit en francs 1 129.65.

| | | |
|---------------------------------|-----|-----------------|
| L'actif s'élève à | Fr. | 1 129.65 |
| Un titre de rente 3 % | » | 1 000.— |
| Total | Fr. | <u>2 129.65</u> |

Certifié conforme.

Le trésorier,
JULES REUTINGER.

Colmar, le 4 septembre 1908.

Procès-verbal et rapport financier approuvés, diverses questions sont agitées. On décide notamment que la prochaine réunion aura lieu à la Schlucht, facilement accessible maintenant des deux côtés de la frontière, un des premiers lundis du mois d'août 1909.

* * *

Au banquet servi à l'*Hôtel des Deux-Clefs*¹⁾, le président, M. X. Benckhard, ouvre la série des toasts en portant la santé de M. le chanoine Schürrer et du général Kolb. M. Schürrer répond par les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Depuis la mort récente de mon excellent collègue et ami M. Hanauer, je suis le seul survivant du groupe primitif des maîtres du Collège libre de Colmar, réunis, il y a de cela plus d'un demi-siècle, autour de M. l'abbé Martin, son immortel fondateur et père.

« Aussi bien ce n'est pas sans une vive émotion que je prends aujourd'hui la parole pour glorifier, comme je l'ai fait à toutes vos réunions précédentes, ce cher établissement qui, grâce à leur dévouement et à la distinction de ses élèves, est devenu une des écoles les plus célèbres issues de la loi de liberté de 1850.

¹⁾ Dont voici le menu :

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Potage Moktertle. | Glaces variées. |
| Filet de soles Waleska. | Fruits et desserts. |
| Vol-au-vent Toulouse. | — |
| Perdreaux rôtis. | Vins. |
| Salade. | Vin d'Alsace. |
| Pâté de chasse. | Beaujolais. |
| Ecrevisses en buisson. | Champagne. |

« Mon émotion est d'autant plus profonde que ce jour coïncide avec l'apparition de son *Histoire*, que vous lirez, je n'en doute pas, avec tout l'intérêt qui s'attache aux doux souvenirs de vos années de jeunesse et aux lieux témoins de vos premières études et de vos premiers jeux.

« Je me garderai bien de refaire, même sommairement, les bonnes et belles pages que votre camarade et mon ancien élève l'abbé Ingold a consacrées au récit de ses humbles débuts, de son merveilleux développement et des vicissitudes qu'il a subies, comme en traversent généralement toutes les grandes œuvres vraiment fécondes pour le bien. Qu'il me soit seulement permis de redire ici les paroles qui sont sorties de mon cœur brisé par la douleur, lorsque, à la dernière distribution des prix du Collège de Lachapelle, j'ai été condamné par la force des choses à annoncer publiquement sa fin et à mener ses funérailles.

« Le Collège libre a été pour moi, comme pour son premier directeur l'abbé Martin et pour son vaillant successeur M. Umhang, l'œuvre de ma vie; je lui ai consacré, trente-sept années durant, le meilleur de mon âme; je l'ai vu naître et grandir; j'ai été témoin de sa prospérité et de sa gloire; j'ai partagé une première fois ses mortelles angoisses et le deuil de sa suppression à Colmar; j'ai pris ensuite ma part des joies de sa résurrection sur l'heureux coin de terre alsacienne resté français et des tristesses qui ont suivi sa seconde période d'éclat et de succès. Le Collège libre, je le répète, a été l'œuvre unique de ma vie; je l'ai aimé passionnément et, je puis bien le dire, après Dieu par-dessus tout.

« Est-il étonnant, Messieurs, qu'après les douloureuses émotions qui ont étreint mon âme au jour de sa fermeture définitive, la pensée de ce cher Collège m'ait suivi dans ma retraite, sans plus jamais me quitter ? Le fait est qu'à partir de ce jour si tristement mémorable, je n'ai plus vécu que de son souvenir et au milieu de ses souvenirs, entouré dans ma solitude de toutes les images et de tous les objets qui pouvaient me le rappeler. C'est, si je puis m'exprimer ainsi, sous les regards de son inoubliable fondateur et de mes plus chers anciens collègues que j'aimais à parcourir la longue, la très longue liste des élèves qui s'y sont succédé à Colmar et à Lachapelle et à dresser le riche et glorieux bilan des hommes remarquables qui en sont sortis et dont plusieurs se sont fait dans la suite un nom célèbre par l'éclat de leurs talents et de leurs services. Que d'heures aussi et de journées entières j'ai passées à réunir pieusement et à ordonner les documents qui, dans ma pensée, devaient servir comme autant de matériaux à son futur historien, pour le faire survivre à lui-même en le faisant vivre à jamais dans la mémoire reconnaissante de l'Alsace et de la France, comme il a vécu et vit toujours dans vos cœurs à tous.

« Cette tâche que je m'étais imposée comme un témoignage suprême de mon amour et que, pour diverses raisons, je n'ai pu remplir moi-même, l'abbé Ingold s'en est acquitté à ma place. Il l'a fait en imprimant à son œuvre, avec le cachet de sa plume facile et exercée, celui de sa piété filiale pour ses anciens maîtres et pour le berceau de sa formation intellectuelle et morale. Qu'il reçoive ici, avec tous mes remerciements, mes plus

chaudes félicitations que je lui offre du plus profond de mon cœur.

« Et maintenant que notre cher et regretté Collège libre possède son monument — un monument plus durable que l'airain, *aere perennius*, — il me semble que je n'ai plus rien à désirer ni à faire ici-bas et qu'il ne me reste plus qu'à chanter mon *Nunc dimittis Domine*. (Vives protestations.)

« Ce n'est pas, pourquoi ne pas l'avouer, ce n'est pas, chers amis, que je sois précisément bien pressé d'en venir là. Au besoin vos affectueuses protestations m'en feraient passer l'envie et volontiers, si je l'osais, j'y répondrais par le mot de saint Martin de Tours : *non recuso laborem*.

« Quoi qu'il en soit et qu'il puisse arriver, je remercie Dieu de m'avoir laissé vivre assez longtemps pour prendre part à la fête de famille qui nous réunit en ce moment autour de votre sympathique président, et je suis heureux de pouvoir saluer après lui le brave général Kolb, qui me rappelle l'âge d'or du Collège libre de Colmar. Avec les généraux Didio et Franchet d'Esperey, avec Mgr Korum qui illustre l'antique siège gaulois des Trévires, Mgr Herscher, l'évêque de Langres, et Mgr Schœpfer, le gardien fidèle et dévoué de Notre-Dame de Lourdes, il appartient à cette élite d'esprits distingués et de nobles cœurs que nous avons fournis à l'armée et à l'Eglise et dont nous sommes en droit d'être particulièrement fiers. — C'est pourquoi, au nom du grand éducateur abbé Martin à qui nous les devons, je lève mon verre en leur honneur, et comme *bis repetita placent*, je vous invite tous à boire une seconde fois à leur santé,

en y associant les nombreux officiers de tous grades et les prêtres qui portent haut le drapeau immaculé du Collège libre. »

Après ce discours souligné par de vifs applaudissements, notre camarade Auguste Ingold donne lecture de la lettre de Mgr Herscher :

ÉVÊCHÉ
DE LANGRES

« Langres, le 2 septembre 1908.

« Mon cher ami,

« Les évêques proposent et Dieu dispose.

« Vous savez avec quel joyeux entrain je vous avais promis d'aller, le 6 septembre, chanter avec vous, aux pieds des saints autels d'abord, autour de la table de l'Association des anciens élèves de notre cher collège ensuite, l'*Ecce quam bonum et quam jucundum* de la camaraderie scolaire.

« Jusqu'aujourd'hui, j'ai espéré pouvoir tenir mon engagement. Mais voilà qu'un événement, dans lequel il me semble voir une indication contraire de la Providence, vient de se produire.

« Mgr l'Evêque de Namur m'écrit pour me presser d'aller assister au Congrès Eucharistique international. Que faire devant son insistance ?

« Je suis un peu comme notre vieux Racine : « Je sens deux hommes en moi. » D'un côté, il y a l'Alsacien, de l'autre, il y a l'évêque. L'Alsacien, naturellement, désire aller à Colmar ; l'évêque, lui, se dit que, dans les temps actuels, sa place est, peut-être, à Londres. C'est à Colmar que serait le plaisir. Mais c'est à Londres que paraît être le devoir !

« Pour mettre fin au douloureux conflit de ma conscience, je me suis rappelé — et ce n'est point vous, n'est-ce pas? qui me blâmez — les chrétiennes et viriles leçons de nos Maîtres de Colmar et de Lachapelle : j'ai sacrifié le plaisir au devoir.

« Je ne serai donc pas, du moins de corps, avec vous dimanche prochain. Ce n'est pas sans un vrai déchirement, croyez-le bien, que j'ai renoncé à aller au rendez-vous à la fois religieux, amical et patriotique que vous m'avez si aimablement donné. Je me réjouissais, en effet, beaucoup à la pensée d'assister à votre réunion.

« Il me semblait que cette journée passée sur la terre natale, à deux pas du vieux collège, aujourd'hui, hélas! désaffecté, où a été nourrie ma rude jeunesse, en compagnie d'anciens condisciples tous restés invariablement fidèles à nos trois nobles amours d'autrefois : Dieu, la France et l'Alsace, serait comme un rayon de soleil dans le ciel, depuis si longtemps noir, de mon existence épiscopale.

« D'avance j'en escomptais les joies.

« Joie de témoigner notre reconnaissance à ce troisième, mais, hélas! dernier successeur des Martin et des Umhang, à ce bon M. Schürerer, qui nous est sacré à tous comme une relique et qui est, en effet, une relique — une relique du bon temps et du beau temps de ce collège de Colmar et de Lachapelle auquel il a donné trente-sept ans d'une vie toute d'oubli de soi et de dévouement aux autres.

« Joie — joie un peu amère, il est vrai — mais joie tout de même de prier pour nos maîtres défunts : pour celui, en particulier, qui hier même se couchait dans la tombe tout chargé d'années, mais plus chargé encore de

mérites scientifiques et sacerdotaux, M. l'abbé Hanauer ; pour celui aussi — comment aurais-je pu l'oublier en un pareil jour ? — qui, il y a trente-huit ans, accueillait avec une bonté si paternelle, sur le seuil de la classe de cinquième, le petit paysan qui lui arrivait de Hettenschlag et dont il devait devenir, un jour, le vicaire-général, pour ce prêtre si éminent par l'esprit et plus éminent encore par le cœur que l'Université catholique de Lille finit par nous ravir et qu'elle chargea de l'un de ses plus importants services : M. le vice-recteur Didio.

« Joie de revoir ceux de nos anciens professeurs — il en reste encore, grâces à Dieu ! que la mort a épargnés — qui portent aujourd'hui l'étole pastorale avec autant de distinction qu'autrefois l'épitoge magistrale, qui se dépensent et se surdépensent pour leurs ouailles comme autrefois ils se dépensaient et se surdépensaient pour leurs élèves.

« Joie de serrer une quantité de mains amies dont, depuis de longues années, on n'avait pas senti la chaude et loyale étreinte.

« Joie de rappeler avec nos anciens condisciples, soit ecclésiastiques, soit laïques, les mille petits ou grands incidents du temps de jadis qui, à vrai dire, était le bon temps, car c'était le temps où le drapeau français flottait fièrement au-dessus des tours de la cathédrale de Strasbourg et où le gouvernement de la France avait encore assez le sens de la conservation nationale pour ne pas s'acharner à la destruction de cette Religion catholique, à laquelle notre pays doit son existence et tout ce qui, durant des siècles, a fait sa gloire et sa grandeur.

« Joie, enfin, de relire, entre amis, le dyptique de notre chère maison et d'y souligner, en murmurant le *Salve magna parens virum* du poète, les noms de ceux de ses anciens élèves qui ont bien mérité soit de l'Eglise, soit de l'armée, soit de la science.

« Pour remplir cette dernière partie de ma tâche de président de votre banquet fraternel, mon cher ami, pour dresser la liste de nos célébrités et de nos gloires, je n'aurais pas eu besoin de me livrer à de longues recherches.

« Je n'aurais eu qu'à ouvrir le deux-centième ouvrage sorti de votre plume infatigable et aussi érudite que littéraire, je n'aurais qu'à feuilleter le beau volume que vous venez de consacrer à l'*Histoire du Collège libre de Colmar-Lachapelle* et où le passé de cette maison est retracé à la fois avec tant de charme et de précision. Mais, encore une fois, je n'aurai pas à prendre la parole à vos amicales agapes du 6 septembre.

« Les joies que je m'étais promis d'y goûter, je ne les éprouverai qu'en rêve — un rêve de Perrette!

« Veuillez donc, je vous prie, être auprès de nos chers camarades — ceux que je ne connais pas aussi bien que ceux que je connais : tous sont mes amis — l'interprète de mes vifs regrets; dites-leur que si je ne suis pas auprès d'eux par le corps, j'y suis par le cœur. Et ajoutez que, de loin comme de près, ce cœur battra toujours à l'unisson du leur.

« Dernière commission enfin.

« Vous m'obligeriez entièrement si, dimanche prochain, à votre banquet, au moment précis où commencent les toasts, vous vouliez bien remettre fermé au vénéré

M. Schürerer — si, comme je l'espère, il est au milieu de vous — ou lui faire parvenir exprès après en avoir donné lecture à l'assistance, si par hasard il est absent, le pli cacheté ci-inclus dont le contenu, qui, j'en suis sûr, fera battre les mains de tous nos camarades, doit, dans ma pensée, rester jusque-là enveloppé de silence et de mystère.

« Recevez, je vous prie, mon cher ami, avec mes remerciements émus pour votre livre et mes remerciements anticipés pour le service que vous me rendrez en me servant de truchement auprès de nos anciens condisciples, la nouvelle assurance de mon bien affectueux et dévoué attachement en N. S.

« † SÉBASTIEN, évêque de Langres. »

Après la lecture de cette éloquente lettre, applaudie à plusieurs reprises par les assistants, le pli mystérieux est remis à M. Schürerer qui, au milieu de l'attente impatiente de tous, en donne connaissance d'une voix tremblante d'émotion :

ÉVÊCHÉ
DE LANGRES

Langres, le 2 septembre 1908.

« Cher et vénéré Monsieur le Directeur,

« L'évêque de Langres n'a pas oublié l'élève de Colmar et de Lachapelle et il tient à honneur de payer ses dettes. Parmi ses dettes il en est une qu'il est heureux de pouvoir solder aujourd'hui : c'est celle que la reconnaissance a fait contracter au petit paysan de Hettenschlag que, de 1869 à 1873, tant à Colmar qu'à Lachapelle, vous avez entouré de soins si dévoués.

André GANTER
3bis rue de Mulhouse
68790 MORSCHWILLER-le-BAS
☎ (89) 42 68 34

— 19 —

« Depuis quelque temps déjà une mozette de chanoine honoraire est vacante au chapitre de ma cathédrale : c'est celle dont, sur ma demande, mon prédécesseur de pieuse mémoire, Mgr Larue, avait revêtu mon ancien et regretté maître, votre ancien collègue, M. Henri Didio. Elle ne saurait, je crois, être placée sur des épaules plus dignes de la porter que sur les vôtres : je vous prie donc bien respectueusement et bien affectueusement de l'accepter.

« Vous êtes déjà, je le sais, chanoine honoraire de Besançon. Mais à votre âge on est quelquefois ou guetté ou atteint par les rhumatismes, et ce n'est pas trop de deux camails pour s'en préserver ou s'en guérir. Ce n'en est pas trop de deux en tout cas pour reconnaître votre mérite.

« Laissez-moi ajouter, — et ceci, j'en suis sûr, n'est pas pour vous déplaire, — qu'en votre personne ce n'est pas seulement l'ancien directeur du Collège libre de Colmar-Lachapelle, ce sont tous nos anciens professeurs, pour un peu je dirais c'est le clergé d'Alsace tout entier que j'ai l'intention de décorer.

« Agréez, je vous prie, mon cher chanoine et vénéré ancien directeur, la nouvelle assurance de mon bien filial attachement.

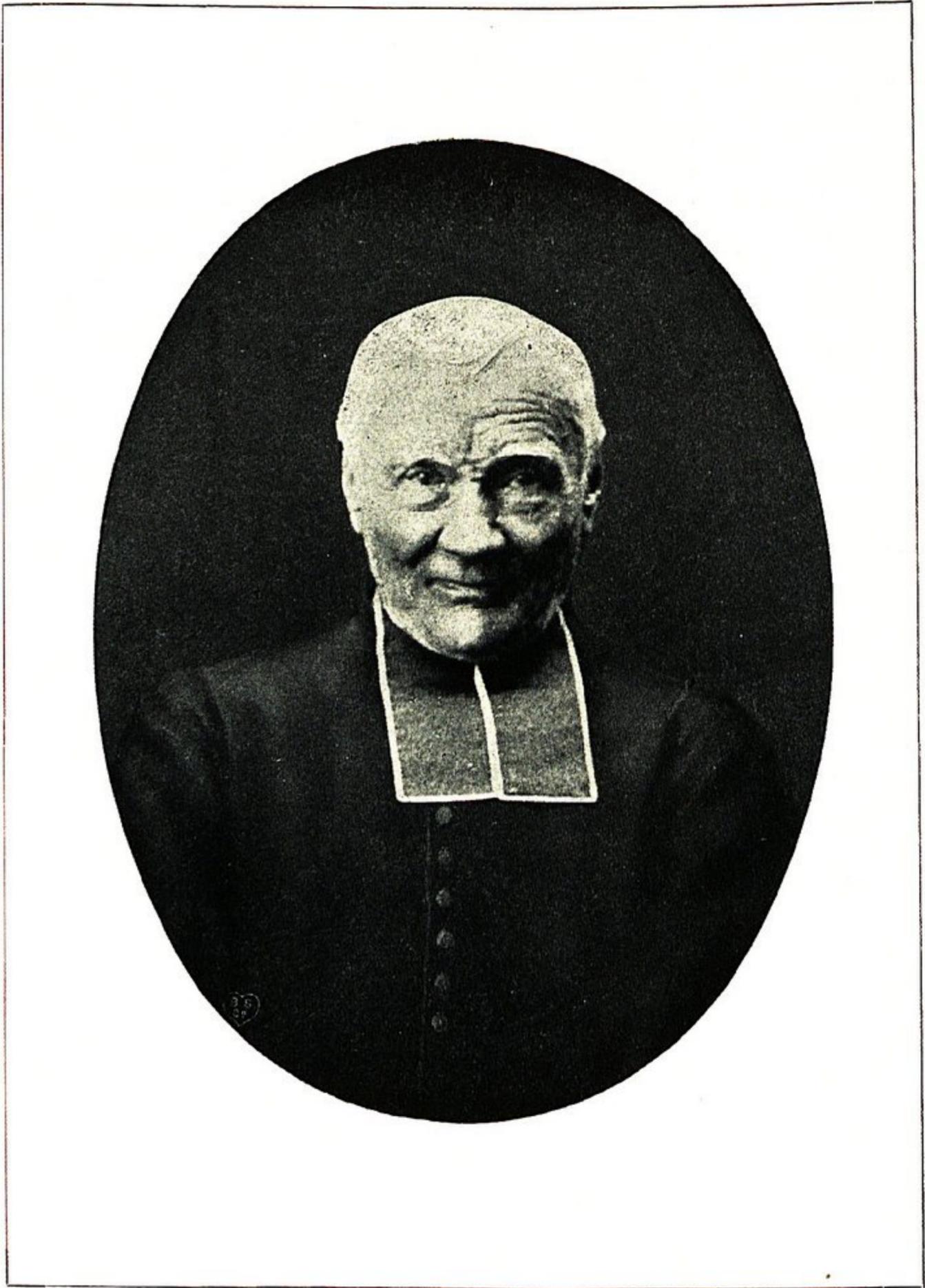
« † SÉBASTIEN, évêque de Langres. »

Une longue ovation est faite au nouveau chanoine, auquel on associe le sympathique prélat qui avait trouvé ce moyen si délicat de marquer sa reconnaissance à son vieux maître.

« Encore un toast vibrant de l'abbé L. Weinsteffe,

termine le *Journal* du camarade Wetterlé, et vers 3 heures on se rendait, pour prendre le café, au Café Vauban. Inutile d'ajouter que la journée s'est passée en longues et touchantes réminiscences du bon vieux temps, du temps où nous avions encore des dents, des cheveux et des illusions, et où il faisait si bon vivre en amis et en frères sous la direction des meilleurs des maîtres. »





A. HANAUER

Aetatis anno 80.

APPENDICES

I. NOTICES NÉCROLOGIQUES

I.

M. HANAUER.

La famille du Collège libre a fait en 1908 une perte bien sensible en la personne de notre vénéré maître, M. le chanoine Hanauer. Pour notre Association sa disparition est particulièrement douloureuse : malgré son âge avancé, le bon *Père Gnuvel*, comme nous l'appelions, avait tenu à se rendre à notre réunion de Turckheim, et les camarades qui ont pu y assister se souviennent des paroles émues par lesquelles il ouvrit la série des toasts de cette inoubliable journée.

Ce n'est pas le lieu ici de donner une biographie complète de notre vénéré maître ¹⁾. Rappelons seulement qu'appelé au Collège par M. Martin dès la seconde année de son existence, il y enseigna la rhétorique, avec combien de talent tous le savent, de 1853 à 1883 ²⁾.

¹⁾ Notre *Revue d'Alsace* a publié (N° de septembre 1908) l'*Autobiographie* de M. Hanauer. Il nous en reste un certain nombre d'exemplaires, que nous serons heureux d'offrir à ceux de nos camarades qui nous la demanderont.

²⁾ *Longum aevi spatium!*... Ce qui n'a pas empêché les Allemands de décerner, à ce vieux maître de 30 ans, le titre de professeur, au banquet de son jubilé sacerdotal. Mais, nous a raconté un témoin de la fête, le bon M. Hanauer n'entendit pas, et pour cause, ce que ce malavisé de Kreisdirector lui voulait.

Rappelons aussi que ses travaux d'érudition lui ont valu une renommée universelle, et que plusieurs problèmes de l'histoire d'Alsace ont été, comme il a pu l'écrire dans son *Autobiographie* avec une légitime fierté, « tranchés par lui d'une façon définitive ».

* * *

Toujours ardent au travail, malgré ses 80 ans et ses infirmités, M. Hanauer mettait la dernière main à son *Histoire de la Guerre de Trente Ans à Haguenau*, publiée par la *Revue d'Alsace*, quand, vers le milieu du mois d'août 1908, son état s'aggrava subitement. C'était précisément l'époque où plusieurs fois, en allant voir sa sœur à Lyon, il s'était arrêté à Colmar pour la réunion de notre Association. Et après quelques jours seulement de véritable maladie, il s'éteignait doucement dans le Seigneur, le 23 au matin.

Ses funérailles, auxquelles, peut-on dire, assista toute la ville de Haguenau, eurent lieu le mardi suivant, 26. En tête de l'immense cortège, derrière une très belle couronne envoyée par l'Association, marchait la députation de notre Collège : MM. les professeurs Kuehn, Frœhly et Metz, suivis d'une dizaine d'anciens élèves, ecclésiastiques et laïques. A l'église Saint-Georges, dont M. Hanauer avait écrit l'histoire, notre camarade Cetty fit l'éloge du défunt dans une émouvante allocution, dont voici un pâle et court résumé :

« L'élève vient remplir un devoir de piété filiale vis-à-vis du maître vénéré que Dieu a enlevé à notre estime et à notre affection. Il ne vient ni pleurer, ni gémir, car l'Écriture dit qu'il faut louer ces hommes qui

furent nos pères, ces maîtres riches en vertu, désireux du beau, du vrai, du bien. Le chanoine Hanauer a été en effet un maître remarquable, un savant distingué, un prêtre modèle.

« Maître remarquable ! A ce seul mot, un monde de souvenirs se réveille... Le Collège libre nous apparaît avec son cortège de maîtres distingués, Martin, Umhang, Gütthlin, Simonis, Spitz, Leroy, Batt. Un seul reste debout, M. Schürerer. Dieu lui a confié le soin de préparer la publication de l'histoire de la maison de famille. Elle va paraître et il nous sera enfin donné de pénétrer dans l'intimité de ces maîtres qui furent les pères de nos âmes. Pour eux le Collège était la famille agrandie, une école de science et de foi, d'où devaient sortir des hommes capables d'occuper dignement leur place dans le monde. Il nous sera enfin permis de soulever le voile pour admirer ces ouvriers de la première heure, soumis à une règle, s'aimant comme des frères, vivant comme des religieux dans le cloître, se contentant d'un traitement dérisoire pour être tout entiers aux enfants confiés à leur sollicitude.

« M. Hanauer appartenait à cette élite, l'un des meilleurs, l'un des plus modestes. Il fut un incomparable professeur. La littérature ancienne et moderne n'avait pas de secrets pour lui. Il venait dans sa classe le sourire sur les lèvres, et pendant deux heures souvent, sans livre, sans cahier, il initiait ses élèves aux beautés des poètes et des orateurs de Rome et d'Athènes, avec une érudition faite de science profonde et d'exquise simplicité.

« Le Collège arrivait à l'épopée de sa gloire, quand la terrible tourmente de 1870 vint le détruire au milieu

de son étonnante prospérité. M. Martin était mort dans la patrie de son cœur et de son intelligence et il était réservé à son ami, l'abbé Umhang, de transporter les pénates à Lachapelle.

« M. Hanauer resta fidèle à son passé. Il vint à Lachapelle pour y travailler avec le même amour et le même succès. Il pensait y terminer ses jours, lorsque la place d'archiviste et de bibliothécaire à Haguenau lui fut offerte. L'affectueuse insistance de ses collègues seule put le déterminer à accepter et à quitter une maison qui avait été tout pour lui.

« Pour louer l'écrivain, une longue conférence ne suffirait pas. Disons seulement qu'un double amour inspirait ses travaux et soutenait sa prodigieuse activité : l'amour du sol natal, de sa chère Alsace, et l'amour du moyen âge, les beaux siècles de notre histoire. L'histoire de l'Alsace n'est pas encore écrite. M. Hanauer a voulu apporter sa pierre à l'œuvre : cette pierre ne laisse rien à désirer. Dans cette histoire de l'Alsace, il a choisi de préférence le moyen âge, et dans ce moyen âge de préférence encore les *paysans*. De là son premier travail. Après les paysans, le commerce et l'industrie ; ces deux volumes forment son chef-d'œuvre auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres décernait une de ses récompenses les plus enviées.

« Haguenau, devenue sa seconde patrie, a eu les derniers restes d'une ardeur qui ne s'est jamais éteinte. Ses études sur Haguenau se succédaient toujours plus intéressantes. Il est mort la plume à la main, corrigeant les épreuves de son dernier grand travail sur la ville qui lui a offert une si cordiale hospitalité.

« Le maître consommé, le remarquable écrivain, était en même temps un prêtre modèle, *pieux, modeste, affable*. La piété brillait dans le maître, la modestie ornait le savant et l'affabilité jetait sur toute sa personne un je ne sais quoi qui captivait tout le monde.

« Il est mort et Dieu aura récompensé le maître, l'écrivain, le prêtre selon les promesses consignées dans les Saintes Ecritures. »

Au cimetière enfin, M. Frœhly, au nom des professeurs, M. Gustave Hüffel, maire de Haguenau, au nom des élèves, adressèrent au défunt un dernier adieu. Voici les paroles prononcées par M. Frœhly :

« Il y a un an à peine, la famille du Collège libre du Haut-Rhin, dispersée, réduite, et depuis quelque temps si douloureusement éprouvée par les coups redoublés de la mort, se trouvait réunie pour rendre les derniers devoirs à M. le chanoine Merklen, frappé en plein cœur, arraché dans la pleine maturité de sa vie, d'une manière soudaine, je dirai presque tragique, à l'affection de ses collègues et à la reconnaissance de ses élèves.

« Aujourd'hui, voici qu'un nouveau deuil, non moins profond et non moins cruel, nous ramène sur le seuil d'une nouvelle tombe, pour lui confier le cher dépôt des restes mortels de celui qui fut M. le professeur Hanauer, qui, malgré le grand âge auquel il lui a été permis d'atteindre, malgré le labeur indomptable auquel nous sommes redevables de tant de travaux d'érudition, n'a pas connu un seul instant de repos ni de fatigue, puisque la mort l'a frappé pour ainsi dire la plume à la main, penché sur ses chers livres, nous laissant l'image d'une mort qu'il n'est pas possible d'imaginer plus belle.

« Ne vous semble-t-il pas que la prière liturgique, tout imbue des paroles divines, tout imprégnée des consolantes espérances de l'au-delà, soit seule capable de traduire l'intensité de nos sentiments ?

« Ne semble-t-il pas qu'après les paroles si émues, si touchantes dans leur éloquente simplicité, par lesquelles M. le chanoine Cetty, l'un des élèves les plus distingués du défunt, a fait revivre tout à l'heure devant nous, en des traits si fidèles, l'image du cher défunt, tout autre hommage paraît superflu ?...

« Ne semble-t-il pas qu'au moment où nos cœurs sont brisés et nos esprits bouleversés par la cruauté de la mort, qu'il ne devrait y avoir de place que pour les larmes et les prières ?

« Nos chers anciens collègues ne l'ont pas pensé, ils ont jugé que parler une dernière fois du cher disparu est pour leur cœur non seulement un droit, mais un devoir et surtout une dernière et suprême consolation. C'est donc en leur nom et en l'absence de celui qui était tout désigné pour cet office que je me permets d'adresser un suprême adieu au collègue, à l'ami que nous pleurons.

« Il appartiendra à d'autres plus autorisés et plus compétents que moi de retracer la carrière du professeur, de relever la distinction de son enseignement, de parler du talent du lettré et surtout d'apprécier la science profonde et sûre de l'érudit. Et s'il m'est permis d'être indiscret, lui-même, dans des *novissima verba* qui sont comme un testament littéraire dont il a confié la publication à un de ses plus chers élèves, nous renseignera sur son activité d'écrivain.

« Mais ce que l'on ne dira pas, c'est le côté intime de

sa vie, les qualités du cœur, ce qu'il a été comme ami et collègue, car personne ne fut plus constant dans son affection, plus agréable dans ses relations que lui; personne plus disposé à rendre service, fût-ce au prix des plus grands sacrifices personnels. Il a été, dans toute l'acception du mot, ce trésor dont parle la Sainte Ecriture, et chacun pouvait s'estimer heureux quand il l'avait trouvé.

« Quoique d'un extérieur réservé, un peu froid peut-être, M. Hanauer possédait un cœur d'or, et son caractère doux et bienveillant le portait naturellement à la bonté, à l'indulgence envers tous indistinctement, à la courtoisie même envers ses contradicteurs, quand la défense de ce qu'il estimait être la vérité et la justice était en cause.

« S'il faut bien nous attendre, en avançant, à voir les vides se multiplier autour de nous, et souvent du côté où l'on voudrait le moins les voir se creuser, Dieu nous donne au fur et à mesure de la vie, un sentiment plus vif et une vue plus claire de l'Eternité, nous apprenant à tout perdre ici-bas, pour tout retrouver en Lui.

« Oui, cher Monsieur Hanauer, vous n'avez fait que déposer votre vêtement terrestre dans ce cercueil, la meilleure part de vous-même repose, j'en ai la confiance, dans le sein de Dieu, où nous espérons vous retrouver. Vous reposerez sur cette terre de Haguenau, qui est devenue votre ville d'adoption. Vous y reposerez sinon à côté, du moins pas loin d'un autre ami et collègue, M. Batt, en attendant le jour de votre résurrection qui sera celui de la suprême récompense.

« Adieu, au nom des collègues absents et présents. »

Le lendemain, dans le *Journal de Colmar*, M. Wetterlé insérait le petit article suivant, qui résume bien la belle carrière de notre vénéré et à jamais regretté professeur :

« Le clergé d'Alsace vient d'éprouver une perte irréparable en la personne de M. le chanoine Auguste Hanauer, décédé à l'âge de 80 ans. Le défunt fut, durant de longues années, professeur de rhétorique aux Collèges de Colmar et de Lachapelle-sous-Rougemont. Il avait fait de très brillantes études et avait obtenu la licence ès-lettres. Tous ses anciens élèves, et ils sont nombreux, et beaucoup d'entre eux occupent des situations enviées, se souviendront toujours avec attendrissement du maître délicieux qu'était M. Hanauer. Ce dernier possédait un extraordinaire talent de conteur. Ses cours étaient des causeries, substantielles, mais également charmantes, au cours desquelles le savant professeur les promenait avec une aisance souriante à travers les jardins fleuris de la littérature et de l'histoire. On ne se lassait jamais d'entendre l'excellent homme, qui ne résistait pas à la tentation d'une longue digression, quand un élève malin l'interrogeait au lieu de répondre à une question embarrassante. Depuis que le Collège avait été fermé, M. Hanauer, qui faillit devenir bibliothécaire de la ville de Colmar, fut chargé de mettre en ordre les archives de Haguenau. C'est dans la bibliothèque de cette dernière ville que l'aimable et toujours souriant vieillard passa ses dernières années, au milieu des documents dont il aimait la poussière. On doit à M. Hanauer plusieurs ouvrages importants sur nos villes libres d'Alsace et sur les poids, mesures et monnaies de notre province. Travailleur aussi infatigable que

modeste, homme de bonne compagnie, prêtre attaché à ses devoirs, M. Hanauer a bien rempli sa longue existence. Il était de ceux qui font fructifier jusqu'au dernier centime le capital intellectuel que Dieu leur a confié. Même dans les voyages très originaux que, dans ses jeunes années, le professeur, toujours curieux de s'instruire, entreprenait pendant ses vacances, il recueillait d'abondantes observations dont ses élèves profitaient largement. Que cet excellent homme repose en paix. »

* * *

A ces quelques pages, nous sommes heureux d'ajouter deux portraits de M. Hanauer. Le premier, paru d'abord en tête de son *Autobiographie*, nous le donne à sa belle époque de féconde maturité. Le second, très caractéristique, malgré l'imperfection résultant d'un agrandissement, a été pris du groupe fait par notre camarade L. Weinsteffer à notre réunion de 1907. C'est notre bon vieux Père Hanauer de la fin.



II.

Louis LORBER.

Au même *Journal de Colmar* nous empruntons la note ci-jointe, consacrée à notre camarade Lorber :

« On a conduit aujourd'hui (23 avril 1908) à sa dernière demeure M. Louis Lorber, un de nos concitoyens les plus respectés. M. L. a succombé jeudi à une longue et douloureuse maladie qu'il avait supportée avec le courage et la résignation d'un bon chrétien. Il était âgé de 69 ans. Après de solides études au Collège libre de Colmar, il avait passé quelques années dans une grande maison de commerce de Paris. Il termina son apprentissage commercial à Strasbourg et vint ensuite s'établir dans sa ville natale où il acquit la librairie Geng en 1869. En 1870, déjà fiancé à Mlle Jos. Richert, il s'engagea dans la Légion de Villefranche. Après la conclusion de la paix, il revint à Colmar où il se maria. De cette union deux fils devaient naître, dont l'un est chimiste et l'autre directeur de filature. Depuis quelques années M. L. s'était retiré des affaires et consacrait tout son temps au bureau de bienfaisance, dont il fut un administrateur entendu et zélé. Homme de bon conseil, aussi instruit que modeste, M. Lorber avait toujours refusé les honneurs qui plusieurs fois le recherchèrent. Il laissera le souvenir d'un homme de bien. Les vieilles familles colmariennes Benckhard et Richert sont étroitement apparentées à la famille Lorber. »

III.

Edmond HARTEMANN.

Il suffit de parcourir l'ouvrage consacré, l'année dernière, par le P. Ingold à l'impérissable mémoire des anciens Collèges de Colmar et de Lachapelle pour se convaincre que les illustrations qui en sont sorties n'ont manqué à aucune époque. Mais parmi elles il en est peu qui aient fait plus pleinement honneur à votre Association amicale qu'Edmond Hartemann.

Aussi bien, il appartenait, semble-t-il, à l'un de ceux qui, sans avoir été le condisciple des premières années de scolarité, a eu la bonne fortune de l'avoir connu à l'âge où se forment les caractères et se nouent les amitiés, de rendre témoignage du magnifique développement de sa personnalité à travers la vie, que la mort implément devait briser en plein épanouissement.

Né à Fontaine (Haut-Rhin), le 26 juin 1865, il commença sa sixième au Collège de Lachapelle, en 1876, et se plaça immédiatement en tête de sa classe, autant par son application au travail que par les qualités de son esprit. Sans défaillance, il devait se maintenir au premier rang dans les classes suivantes jusqu'à la fin de ses études secondaires, terminées en juillet 1882 par l'obtention du diplôme de bachelier ès-lettres, décerné par la Faculté de Besançon. En vue de sa préparation à l'École polytechnique, il alla ensuite passer une année au lycée Louis-le-Grand, et se fit recevoir par la Faculté de Nancy bachelier ès-sciences, avec la mention *très bien*.

Son père était mort en 1881. Cédant alors aux conseils d'un judicieux et vieil ami de sa famille, M. Wilhelm, de Colmar, qui avait remarqué son goût pour les questions juridiques, il prenait, en novembre 1883, ses inscriptions à la Faculté de droit de Nancy.

A l'âge où, d'ordinaire, l'éveil de la prime jeunesse à la vie s'affirme par les expansions faciles et la gaieté insouciantes, Edmond Hartemann, à dix-huit ans, était le jeune chef d'une famille nombreuse. Tout en songeant à son propre avenir, il lui fallait, par surcroît, seconder sa mère dans l'éducation de quatre frères dont il était l'aîné, comme aussi l'aider dans l'administration difficile d'un patrimoine.

Ces obligations ne devaient pas peu contribuer à mûrir son esprit naturellement sérieux. Cette gravité précoce, qui contrastait si singulièrement avec la banalité générale du monde où il allait vivre, auréolait d'un charme rare sa physionomie d'étudiant.

Aussi, dès l'abord des premières rencontres, ses camarades, reconnaissant en lui un caractère, lui avaient-ils marqué une déférence, faite d'estime, de confiance, et où il entraînait une pointe d'admiration. Puis, quand il songea à s'entourer de quelques amis, sans effort, comme par une aimantation du cœur, il attira à lui quelques jeunes gens, dont la fougue juvénile le séduisait. Il se laissait si volontiers pénétrer par la grâce ailée de leur âme primesautière, radieuse comme la fleur qui s'ouvre au soleil d'une matinée de printemps! Par un juste retour d'affinités électives, ceux-ci recherchaient en lui comme un bienfait le contrepoids de sa sagesse indulgente et de sa discrète bonté. A la faveur de ce jeu d'influences,

une harmonie s'établit, très nuancée, mais profonde, entre ces étudiants en droit, en lettres et en médecine, qui s'étaient ainsi rapprochés, groupés autour de lui, et dont quelques-uns devaient rester les plus chers amis de sa vie.

Ce qu'il fut à l'École de droit? un étudiant d'élite, comme il avait été au Collège un élève modèle. Il passa ses trois examens de licence avec unanimité de boules blanches, et fut chaque année lauréat aux concours institués par la Faculté. Licencié en droit, le 24 juillet 1881, il se faisait inscrire au barreau de la Cour d'appel, comme avocat stagiaire. Encouragé par ces premiers succès, il ne se laissa pas détourner des études supérieures qui s'ouvraient à lui par l'offre qui lui fut faite d'un poste de chef de cabinet à la Préfecture des Vosges. Il commença son doctorat, dont il subit en deux ans les trois examens, avec toutes boules blanches.

Entre temps, par un noble souci de solidarité sociale, il avait accepté de faire, une fois par semaine, à une des écoles primaires de la ville de Nancy, un cours de droit usuel pour les adultes.

Le 21 décembre 1889, il passait sa thèse de doctorat, qui avait pour sujet « La théorie des actes annulables et des actes inexistantes ». Il fut admis à ce grade, avec l'éloge spécial de la Faculté, la plus flatteuse distinction qu'elle accorde au couronnement d'études exceptionnellement brillantes.

Sur les instances de ses maîtres, dont il avait gagné l'affection presque aussitôt que l'estime, il se prépara avec ardeur au concours d'agrégation des Facultés de droit. Après deux nouvelles années d'un labeur inlassable,

malgré l'acquis de connaissances aussi approfondies qu'étendues, il échoua à ce concours des plus difficiles tant par les exigences du programme que par la rareté des places. Un des membres de son jury lui avait fait pressentir le succès s'il allait à Paris préparer le concours à venir. Retenu par le lourd devoir que lui avait légué son père, il ne put s'y résoudre et renonça à ces belles espérances, non sans un serrement de cœur et une intime souffrance, qu'il avait peine quelquefois à cacher : au fond, il ne s'en consola jamais.

Il s'orienta dès lors vers la carrière judiciaire, à laquelle l'inclinaient la maturité de son esprit et les fortes études dont il était nourri. Il sollicita un poste dans la magistrature, et avec l'appui des anciens amis de son père, qui avait été une des notabilités les plus en vue du canton de Fontaine (territoire de Belfort), il fut nommé, le 4 novembre 1893, juge suppléant à la Cour d'assises de la Meuse et au tribunal de Saint-Mihiel. Il ne tarda pas à se signaler par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il s'acquittait des devoirs divers de ses fonctions, aussi bien à sa place comme juge au tribunal que comme magistrat du Parquet, dans l'atmosphère combative de l'audience que dans la méditation du cabinet. Partout il était déjà ce qu'il fut toujours, la conscience même.

Le 9 janvier 1894, il était appelé au tribunal de première classe de Nancy, qui offrait une plus riche matière à son éducation judiciaire. Le 24 novembre de la même année, il était nommé substitut du Procureur de la République à Saint-Dié. Onze ans plus tard, un de ceux qui l'avaient le plus aimé, devait y retrouver vivace

le souvenir qu'on avait gardé, au Palais, de son érudition et de la rectitude de son jugement, dans le monde, de son affabilité et de la sûreté de ses relations.

Le 29 juin 1897, il était nommé, en avancement, substitut près la Cour d'assises des Vosges et le tribunal d'Epinal. C'est dans ce poste qu'il eut le bonheur de s'unir à une jeune Alsacienne, appartenant à une des plus anciennes et des plus honorables familles restées françaises de Colmar, Mlle Marie Macker.

Sur ces entrefaites, il fut nommé, le 1^{er} août 1899, procureur de la République à Montmédy. Dès le début, il s'y trouva aux prises avec des difficultés d'ordre politique, contre lesquelles se heurtèrent vainement toute sa bonne volonté et son esprit de conciliation : par contre-coup sa santé s'en trouva profondément altérée. Cependant, dans l'épreuve, il avait eu la joie de voir trois enfants s'épanouir à son foyer, et il lui restait le suprême réconfort dans l'approbation de sa conscience, qui suffit à tout.

Après plus de sept années passées dans cette situation, où il avait donné la mesure de son âme, qui était grande et virile, ce fut avec une légitime satisfaction qu'il accueillit sa nomination à la tête du parquet d'Abbeville, le 8 décembre 1906. Il comptait y attendre, quelques années, d'être nommé à la Cour d'appel de Nancy, qui était l'objectif de son ambition, lorsque la mort vint anéantir ce rêve, dès l'essor.

Au printemps de l'année dernière, en effet, ses amis de Lorraine apprenaient avec surprise et inquiétude que lui, aux apparences si robustes, il avait sollicité et obtenu un congé de trois mois pour soigner sa santé

gravement compromise. Après avoir suivi un rigoureux traitement à la clinique de la Toussaint à Strasbourg, il s'était retiré à Lapoutroie, dans un joli décor de montagnes alsaciennes, où il était heureux de revenir, tous les ans, se reposer dans la propriété de ses beaux-parents. Les soins les plus éclairés, les plus attentifs, le dévouement de tous les instants de sa courageuse femme et de sa famille sont restés impuissants à enrayer les progrès rapides d'une maladie qui ne pardonne guère. Du moins lui ont-ils adouci les angoisses des derniers moments.

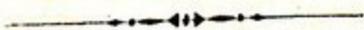
Edmond Hartemann est mort, le 7 juillet 1908, après avoir accepté, avec une résignation admirable et émouvante, sans peur comme sans révolte, le sacrifice total de la vie, qu'il aimait tant. Ses obsèques furent, suivant son désir, très simples. Un service religieux fut célébré dans l'église de Lapoutroie, par M. l'abbé Rein, qui se trouvait être son ancien condisciple au Collège de Lachapelle. Puis l'inhumation eut lieu à Fontaine, dans le caveau où repose son père. Quelques amis étaient arrivés de France, en toute hâte, à travers la montagne, pour unir leur douleur aux larmes de sa famille et d'amis venus d'Alsace. Sa malheureuse mère et tous ses frères étaient là : Paul, capitaine d'infanterie à Saint-Denis, René, médecin à Fraize (Vosges), Ernest, ingénieur aux forges et aciéries de Denain-Anzin, Léon, médecin à Saulxures-sur-Moselle. Les plus cruellement atteints étaient sa femme et ses trois petits enfants. Pour eux c'était l'appui, le nid, l'âme de leur vie, tout le bonheur en fleur et en espoir, qui s'en était allé avec cet excellent homme. Après avoir tenu lieu de père à ses

jeunes frères, il avait cette destinée, d'une déconcertante dureté, de n'avoir pas eu la joie si humaine de voir grandir ses propres enfants.

En disparaissant si prématurément, sans avoir rempli tout son mérite, malgré toute la tâche accomplie, du moins il emportait cette consolation qu'il leur laissait une mère capable de les élever, comme il aurait voulu qu'ils le fussent, dans les traditions auxquelles il était resté fidèle, de respect du devoir et de l'amour du bien.

L. WIRIATH,
procureur de la République à Saint-Dié.

15 février 1909.



II. L'HISTOIRE DU COLLÈGE LIBRE

A la prière de plusieurs de nos camarades, nous reproduisons ici « ad bonam memoriam » quelques-unes des lettres de félicitations reçues par l'auteur ¹⁾.

Je vous renouvelle l'expression de mon cordial merci pour le gracieux envoi du beau et bon livre sorti de votre plume féconde. *Alles mit Pracht Ingold.*

† M. F. KORUM,
évêque de Trèves.

N.-D. de Lourdes, 16 septembre 1908.

Mon cher abbé Ingold,

Avant de vous accuser réception de l'*Histoire du Collège libre*, j'ai voulu en prendre connaissance afin d'être en droit de joindre à mes remerciements mes fraternelles félicitations. J'étais bien sûr d'ailleurs à l'avance que le livre était fait de *main d'ouvrier*.

Il est écrit aussi avec le cœur d'un fils. On ne saurait raconter mieux que vous ne le faites, l'histoire de la maison de famille qui s'appela successivement Collège libre, Gymnase catholique, Collège de Lachapelle.

Pour ceux qui ont été nourris à ce foyer de piété, de

¹⁾ Dans les Bulletins suivants nous comptons donner successivement divers documents concernant l'histoire du Collège que nous n'avons pu, faute de place, insérer dans le livre.

patriotisme et de haute culture intellectuelle, ils seront émus en vous lisant de voir ressusciter, par le prestige de votre plume, maîtres et élèves d'autrefois, dans le cadre de la jeunesse, des espérances, des affections, des enthousiasmes d'antan.

Toutefois l'intérêt du récit ne sera pas renfermé dans le cercle des anciens élèves du cher Collège. Tout Alsacien, je dirai même tout Français ayant le cœur bien fait, se sentira saisi de compassion et d'admiration devant l'image du vénérable abbé Martin, fondateur et directeur de la maison, mourant de douleur quand il vit son œuvre, frappée en pleine prospérité, s'effondrer sous ses yeux avec la fortune de la patrie.

Honneur à ceux qui ont recueilli le drapeau échappé à ses mains défaillantes et sont allés le planter sur la terre de France, à deux pas de la nouvelle frontière, pour rester libres et Français : ils ont lutté avec une vaillance, une intransigeance, dirais-je volontiers, de courage et d'abnégation qui a fait croire pendant quelques années à la réalisation de l'impossible. Hélas ! ils durent se borner à le tenter au prix de tous les sacrifices, et ils sont tombés à leur tour sur le champ de bataille les armes à la main, l'honneur sauf et la conscience tranquille. *Gloria victis!* Ces paroles sont la conclusion de votre livre.

Avec l'assurance réitérée de mes remerciements et de mes félicitations, veuillez recevoir, mon cher abbé Ingold, l'expression de mes bien dévouées sympathies.

† XAVIER,
évêque de Tarbes.

Neuweg-Kembs, 12 novembre 1908.

Cher Monsieur l'abbé,

J'ai reçu ces jours-ci le charmant volume que vous avez consacré à notre cher Collège, et malgré le mauvais état de mes yeux, je l'ai lu presque d'un trait. C'est vous dire tout l'intérêt que j'y ai pris et le plaisir très vif qu'il m'a procuré. Je vous en remercie de tout cœur. Je vous remercie en particulier de l'alinéa trop flatteur que vous avez bien voulu m'y consacrer et dont je suis tout confus. Et je ne crois pas qu'il y ait de la vanité à avouer que je l'ai lu avec plaisir; car ce qui m'a surtout touché, c'est que vous m'avez vengé des insultes grossières dont j'ai été abreuvé et vous l'avez fait généreusement, en aimable confrère, au risque d'être attaqué à votre tour par les mêmes gens.

Mais je reviens à votre volume. Je l'ai donc lu avec joie et attention (pour vous le prouver, je vous signale quelques coquilles qui se sont glissées dans le discours latin de Gütthlin — *in tanto verum* discrimine pour *in tanto rerum*; *triumphas* pour *triumphos*; *directorum* pour *directorem*) et j'y ai appris une foule de choses intéressantes qui m'ont fait plaisir. Mais j'y ai aussi vu une lacune déplorable et sans doute beaucoup d'autres feront la même remarque que moi. J'aurais voulu qu'un de nos camarades, Wetterlé par exemple, eût mis en tête du volume une préface où il aurait présenté l'historien du Collège. Nous sommes justement fiers de nos trois évêques, de nos trois généraux, etc..., mais nous avons pour le moins autant de raison d'être fiers de notre éminent historien, de notre grand érudit qui s'est reposé

de ses savants travaux en écrivant avec son cœur l'histoire de notre cher Collège. Lorsqu'un docteur allemand a copié 800 pages d'archives ou noyé 50 pages de texte personnel dans 500 pages de notes fastidieuses et insipides, il est proclamé savant. Lorsqu'il a répété ce petit truc cinq ou six fois, il passe grand homme dans la république des lettres. Et nos jeunes prêtres alsaciens se pâment d'admiration devant ces illustres professeurs et n'ont que du mépris pour la science et l'érudition françaises que d'ailleurs ils ignorent totalement, car j'ai pu m'en convaincre souvent. Voilà pourquoi j'aurais voulu qu'en un raccourci de 20 ou 30 pages, on eût présenté votre œuvre prodigieuse à nos amis et surtout à nos ennemis. Il y a une vingtaine d'années, j'ai assisté à la soutenance de la thèse de doctorat du P. Lallemand et j'ai entendu comme dès lors les professeurs de la Sorbonne (et je crois bien que c'étaient entr'autres Crouslé et Gazier) tenaient en haute estime le *savant*, l'*éminent* bibliothécaire de l'Oratoire, et combien votre bagage littéraire et scientifique a grossi depuis ! Nous pouvons dire hardiment que l'historien de notre cher Collège vaut au moins une douzaine d'Allemands très illustres et j'en veux à mon ami Wetterlé de n'avoir pas eu l'idée de dire cela en tête du volume...

Vous voudrez bien excuser ce long bavardage et recevoir, avec tous mes remerciements, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en N. S.

A. KANNENGIESER.
(Prélat romain.)

Paris, le 29 octobre 1908.

Monsieur,

Permettez-moi de vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'envoi de votre beau livre. Ai-je besoin de dire l'émotion profonde éveillée en moi par les souvenirs d'un temps déjà si lointain ! Que d'événements, que de tristesses pendant le demi-siècle écoulé depuis mon départ de Colmar !

Mais aussi quelle consolation de pouvoir, grâce à vous, revivre ces années d'enfance, toutes ensoleillées d'espoir.

Merci de tout cœur.

Veillez croire, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

A. PICARD.

(Ministre de la marine.)

Epinal, le 11 septembre 1908.

Monsieur l'abbé et cher camarade,

Vous m'avez donné une bonne journée par la lecture de *l'Histoire du Collège libre*. J'ai revécu là les meilleures années de ma vie au milieu de nos maîtres vénérés et des camarades si affectueux du premier âge.

Combien ces temps sont loin déjà ! Mais comme vous avez bien su réveiller les souvenirs du passé ! Je vous en adresse mes meilleurs compliments et vous exprime tous mes remerciements d'avoir bien voulu me faire tenir ce précieux ouvrage.

Veillez recevoir, Monsieur l'abbé et cher camarade,
l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Général DIDIO,
le seul qui reste des quatre Didio que
vous citez avec trop d'éloges.

Orbey, 6 septembre 1908.

Cher Monsieur l'abbé,

Combien je vous suis reconnaissant de l'envoi que vous m'avez fait ! Je viens de terminer votre livre. Il m'a intéressé, *ému*, à un point que je ne saurais dire. J'ai revécu une partie de ma vie. Que de souvenirs !! Je me suis toujours considéré comme un élève du Collège libre et j'en étais fier. Vous avez été bien inspiré dans l'hommage que vous avez rendu au groupe d'hommes d'élite qui ont fondé le Collège. C'est une œuvre tout à fait à part. Je n'en connais guère de comparable. Il semble qu'elle se soit inspirée de ce qu'il y avait de plus grand, de plus judicieux, de plus généreux, de plus patriotique et surtout de plus chrétien dans l'âme des fondateurs de la liberté d'enseignement.

Quelle flamme, quel dévouement, quel désintéressement, quel amour de la jeunesse, quel désir du bien, quelle intelligence de leur temps dans les premiers professeurs que j'ai bien connus, et aussi, je le sais, dans ceux qui les ont continués ! Je me félicite d'avoir pu vivre dans leur intimité ; je leur dois beaucoup. Ils nous ont donné une fière leçon d'initiative et d'énergie ; ils nous ont montré tout ce que peut un idéal élevé, une foi ardente.

Recevez tous mes compliments, mon cher Monsieur l'abbé, en même temps que mes remerciements très vifs.

Je demeure votre bien dévoué

L. LEFÉBURE.

(Membre de l'Institut.)

Paris, 12 novembre 1908.

Mon cher camarade,

Je suis vivement touché de votre si aimable attention de m'avoir envoyé le beau volume consacré à l'histoire du Collège libre de Colmar.

Je viens de le lire avec beaucoup d'intérêt et je le conserverai pieusement dans ma bibliothèque, comme un livre doublement précieux, puisqu'il me vient de notre chère Alsace et qu'il me rappelle un très doux et lointain passé.

Je garde le meilleur souvenir des deux années écoulées, au sortir de mon enfance, dans cette bonne et familiale demeure, dont j'aimais souvent à parler avec mes amis Merklen, décédés, hélas ! l'un et l'autre. Je n'ai point oublié mes camarades d'alors, et c'est avec émotion que j'ai lu dans votre volume les pages relatives à mon pauvre ami le commandant Pillot.

Merci encore, mon cher camarade, et bien cordialement à vous.

Jules MAILLET.

(Conseiller à la Cour de cassation.)

Paris, 1, place Saint-Sulpice, 14 septembre 1908.

Cher Monsieur,

Je vous suis bien obligé, ainsi que mon frère, de l'envoi de votre beau volume sur le Collège libre. Nous avons lieu d'être flattés de la mention si honorable que vous nous donnez et nous vous en remercions cordialement, même si l'éloge dépasse notre mérite. J'ai déjà lu en grande partie le volume et je vous félicite bien sincèrement de l'intérêt que vous avez su y mettre. C'est que vous ne l'avez pas travaillé seulement avec votre talent exercé d'écrivain, mais surtout avec votre cœur d'Alsacien et de Français. Vous m'avez fait revivre avec bonheur ces premières années où j'étais du Collège; j'ai été heureux de voir si bien appréciés par vous notre éminent premier directeur et ces excellents maîtres que je n'ai jamais oubliés, spécialement le bon et vénérable M. Schürer dont j'ai été un des premiers élèves et que je me réjouis de savoir encore vaillant. J'ai eu grand plaisir aussi à vous suivre dans cette partie de l'histoire que j'ai moins connue, ayant vécu si loin de l'Alsace depuis 1862; j'ai lu avec émotion le récit de la fin glorieuse du Collège à Colmar et celui de sa survivance laborieuse à Lachapelle.

Cette histoire ne doit pas intéresser seulement en Alsace; aussi je compte bien la signaler aux lecteurs des *Etudes*, à moins que mon frère, qui serait plus compétent, ne trouve le temps de le faire.

Merci donc, encore une fois, bien cher Monsieur, pour ce nouveau fruit de votre plume si heureusement féconde.

Veillez être assuré toujours de mes sentiments bien respectueux et dévoués i. C.

JOS. BRUCKER.

S. J.

A ces lettres d'anciens élèves, qu'on nous permette d'ajouter quelques témoignages d'étrangers au Collège libre : on y verra que le P. Brucker a eu raison de dire que l'ouvrage a un intérêt général.

Wissembourg, 23 septembre 1908.

Cher Monsieur l'abbé,

Votre deux-centième publication, que vous avez eu l'amabilité de m'adresser (je ne sais comment vous remercier de tant d'envois de valeur que vous m'avez faits), compte certainement parmi les plus belles et les plus intéressantes. La lecture en est surtout attachante pour ceux qui, comme moi, ont un peu connu le Collège libre et très bien plusieurs des maîtres qui y ont enseigné. Leurs traits ne sont pas seulement reproduits dans votre livre par la photographie, mais parfaitement dessinés par votre plume.

Pourquoi faut-il que nous ayons sous les yeux les ruines de tant de choses que nous avons aimées ! Dieu l'a voulu, mais du moins il nous donne des historiens qui en perpétuent le souvenir.

Recevez, cher Monsieur l'abbé, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

† CHARLES, évêque de Paphos

Mulhouse, le 30 octobre 1908.

Très honoré Monsieur l'abbé,

Je viens vous remercier un peu tard du beau livre que vous avez bien voulu m'adresser. Après avoir fait revivre avec tant de zèle l'Alsace ancienne, vous nous offrez une belle page de notre histoire moderne. Je l'ai lue avec émotion.

Agréez, avec ma vive reconnaissance, mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

L. WINTERER.

Strasbourg, 25 octobre 1908.

Monsieur l'abbé,

J'ai lu votre *Collège libre* d'un trait. Vous en avez fait, avec le concours de ses chroniqueurs, une épopée, qui hélas! finit avec le régime prussien. Ce qui nous vaut une génération nouvelle d'un calibre inférieur.

Agréez, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les meilleurs en J. C.

J. GUERBER, Supér.

Paris, 21 octobre 1908.

Je viens de lire l'*Histoire du Collège libre de Colmar*. Instruit, édifié et charmé par cette substantielle, touchante et mélancolique monographie, j'y trouve l'occasion d'exprimer une fois de plus à l'auteur mes sentiments de fidèle et reconnaissante affection et de cordial respect.

LÉON DEVIN,
avocat à la Cour d'appel de Paris,
ancien bâtonnier.

Strasbourg, le 20 octobre 1908.

Vénéré Monsieur,

Quelle agréable surprise vous venez de me faire et pour laquelle je m'empresse de vous exprimer tous mes remerciements. J'avais déjà eu connaissance de votre nouveau travail par la *Revue catholique*¹⁾, et un de mes collègues, qui a été autrefois élève à Lachapelle, s'était chargé de me le procurer dès qu'il en aurait eu l'occasion. Je viens de le lui montrer, et tous les deux nous avons, en parcourant le livre, constaté qu'il dépasse ceux qui sont déjà sortis de votre plume. Surtout nous avons admiré cette piété filiale, cette reconnaissance envers vos anciens maîtres qui est rare de nos jours.

Je m'empresserai de lire votre livre pour voir ce qu'ont été mes devanciers dans l'enseignement et me guider d'après ceux qui ont été de vrais modèles de professeurs, des hommes qui peuvent être fiers de leurs anciens élèves, et parmi ces derniers un des plus distingués est certes l'historien de l'établissement.

Daignez donc agréer encore une fois mille remerciements ainsi que l'hommage de mon plus profond respect.

Votre tout dévoué

L. EHRHARD, chan. honor.,
professeur au Gymnase épiscopal.

¹⁾ Du mois de septembre 1908, où M. le chanoine Cetty a publié un bel article sur l'*Histoire du Collège libre*.

Cfr. aussi le *Journal de Colmar* du 6 septembre.

Aoste (Italie), 10 septembre 1908.

Bien cher Monsieur l'abbé,

... Vous avez fait là un beau et bon livre qui laisse, après l'avoir lu, la meilleure impression. Combien il eût été regrettable de n'avoir pas mis en un seul tout, ces magnifiques exemples de charité, de patriotisme, de piété filiale et de touchant dévouement de ces prêtres si attachés à leur œuvre et à leurs élèves dont ils furent les modèles en même temps que les pères et les amis...

Veillez me croire... etc.

Fr. F. JEHL,
prieur majeur de Cluny.



TABLE DES MATIÈRES

| | Pages |
|---|-------|
| Bulletin de la dix-septième assemblée générale. | 5 |
| Procès-verbal de la séance | 6 |
| Rapport du trésorier. | 8 |
| Toast de M. Schürrer | 10 |
| Lettres de Mgr Herscher | 14 |

APPENDICES

| | |
|---|----|
| I. Notices nécrologiques : | |
| 1. M. Hanauer | 21 |
| 2. Louis Lorber | 30 |
| 3. Edmond Hartemann | 31 |
| II. <i>L'Histoire du Collège libre :</i> | |
| Lettre de Mgr Korum | 38 |
| » de Mgr Schœpfer | 38 |
| » de Mgr Kannengieser | 40 |
| » de M. Picard, ministre de la marine | 42 |
| » du général Didio | 42 |
| » de M. Lefébure | 43 |
| » de M. Maillet | 44 |
| » du R. P. Brucker. | 45 |
| <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> | |
| Lettre de Mgr Marbach | 46 |
| » de Mgr Winterer. | 47 |
| » de M. le Supérieur Guerber. | 47 |
| » de M. Devin | 47 |
| » de M. le Chanoine Ehrhard | 48 |
| » du R. P. Jehl | 49 |

